

# Écosystèmes d'innovation tech axés sur les ODD

Étude pays : France  
19 janvier 2023



Financé par  
l'Union européenne

# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont accepté d'être interviewées et qui ont pris le temps de nous faire part de leurs réflexions :

<b>Jeanne</b>	Bretécher	<b>Social Good Accelerator</b>
<b>Alice</b>	Carle	<b>Agoranov</b>
<b>Edouard</b>	Combette	<b>bpiFrance</b>
<b>Emilie</b>	Garcia	<b>bpiFrance</b>
<b>Esthel</b>	Joubert-Gaillard	<b>Konexio</b>
<b>Charlotte</b>	Lafont	<b>Ring Capital</b>
<b>Coline</b>	Lefebvre	<b>La Ruche</b>
<b>Margaux</b>	Levisalles	<b>Latitudes</b>
<b>Alizée</b>	Lozac'hmeur	<b>makesense</b>
<b>Mélanie</b>	Marcel	<b>So Science</b>
<b>Florence</b>	Martin	<b>Energie Partagée</b>
<b>Guilhem</b>	Menard	<b>Share it</b>
<b>Timothée</b>	Metz	<b>INCO Ventures</b>
<b>Antoine</b>	Michel	<b>Investir&amp;+</b>
<b>Jean-Michel</b>	Lecuyer	<b>INCO Ventures</b>
<b>Jean</b>	Moreau	<b>Phenix</b>
<b>Nicolas</b>	Mottis	<b>Ecole polytechnique</b>
<b>Hélène</b>	Sananikone	<b>Good Finance Co.</b>
<b>Pierre</b>	Schmidtgall	<b>LITA.co</b>
<b>Kenza</b>	Tahri	<b>Mouvement Impact France</b>
<b>Marianne</b>	Tordeux Bitker	<b>France Digitale</b>
<b>Nicolas</b>	Turcat	<b>Groupe Caisse des Dépôts</b>

# TABLER DES MATIÈRES

## ÉDITO

## INTRODUCTION

1. Un projet européen
2. L'innovation sociale et les objectifs de développement durable

## PARTIE 1 : L'innovation alignée sur les ODD : quelles parties prenantes ?

1. Le secteur public
  - a. L'engagement politique au niveau étatique
  - b. L'engagement politique des collectivités
  - c. Le soutien public au secteur de l'innovation
2. Le secteur privé
  - a. Les grandes entreprises et les startups
  - b. Les entreprises sociales innovantes, un écosystème unique
  - c. Les financeurs
  - d. Les réseaux de professionnels
  - e. Les universitaires et intermédiaires

## PARTIE 2 : Analyse de l'écosystème Tech Français alignés aux ODD

1. Les forces de l'écosystème
  - Un écosystème dynamique
  - Une prise de conscience générale
  - Politique nationale sur les sujets d'innovation technologique
  - Une réglementation européenne normative
2. Les obstacles rencontrés par l'écosystème
  - Le paradoxe de la startup à impact : à la croisée de deux mondes
  - Faiblesse des financements pour l'amorçage
  - Absence d'un cadre commun d'évaluation de l'impact

5	<b>PARTIE 3 :</b>	18
	<b>Recommandations</b>	
	1. Développer des fonds de pré-amorçage et d'amorçage pour les entreprises alignées sur les ODD	18
6		
6	2. Créer un cadre réglementaire incitatif	18
7		
	3. Promouvoir un modèle commun d'évaluation extra-financière	19
8		
	<b>SUITE DU RAPPORT ET PERSPECTIVES</b>	19
8		
8		
8		
9		
10		
10		
11		
11		
13		
14		
15		

# ÉDITO

## *La Tech For Good doit passer de la marge à la norme !*



Au cours des dernières années, la Tech for Good a émergé comme un puissant catalyseur de changement en France, alliant technologie et responsabilité sociale pour résoudre les problèmes les plus pressants de notre société. Cette approche novatrice a été portée par un élan collectif d'entrepreneurs (réunis au sein notamment de FEST puis [Tech For Good France](#)) et d'organisations à but non lucratif qui ont embrassé la conviction que la technologie peut être un moteur positif de transformation sociale et environnementale.

La Tech for Good, c'est bien plus qu'une simple tendance ou un concept à la mode. C'est une vision qui place l'impact sociétal au cœur de la stratégie technologique et d'entreprise. Au fil des ans, nous avons assisté à une montée en puissance de startups et d'entreprises tech dédiées à résoudre des enjeux sociétaux (pauvreté, accès à l'éducation, santé, préservation de l'environnement...) soutenue par le soutien croissant d'investisseurs solidaires et à impact et de fondations philanthropiques.

Une des raisons de l'essor de la Tech for Good en France est l'évolution des croyances et du « mindset » des entrepreneurs et investisseurs. Auparavant, la réussite d'une startup était souvent mesurée uniquement par sa rentabilité financière et le montant de ses levées de fonds. Désormais, de plus en plus d'acteurs de l'écosystème reconnaissent que le succès d'une entreprise doit être évalué à l'aune de son impact positif sur la société et l'environnement. A l'instar de l'étude Mouvement Impact France qui pose une définition des « Licornes à impact » autour du montant des coûts évités qu'elles permettent à la société.

Les pouvoirs publics ont également joué un rôle important dans l'encouragement de cette tendance. Le gouvernement français a notamment mis en place des politiques et des incitations favorables à l'innovation responsable, encourageant ainsi les entrepreneurs à créer des solutions technologiques pour le bien commun. Cependant, malgré ces avancées, des défis subsistent. La Tech for Good doit faire face à des obstacles tels que la viabilité économique, l'acceptation sociale et la réglementation. Certaines initiatives peinent à passer à l'échelle en raison de contraintes financières ou d'un manque de soutien.

Ainsi pour parvenir à garantir le développement de l'économie française vers une nouvelle prospérité écologique et profitable pour tous, il est nécessaire de mettre en place des mesures concrètes de politiques économiques pour allier efficacité des dispositifs fiscaux et d'investissements et accélération de l'essor des entreprises à impact social et écologique positif dans l'écosystème tech.

En effet, si les entreprises et startups de la Tech For Good représentent une part croissante de l'économie et attirent toujours plus les consommateurs et les talents, elles continuent toutefois de rencontrer un certain nombre de freins à leur développement. Selon une étude ([BCG x IPSOS x Impact France](#)), les entreprises à impact lèvent en moyenne 2 fois moins de fonds que les start-ups classiques, quand bien même les innovations et solutions qu'elles développent servent l'intérêt général et engendrent une réduction de coûts pour la société - et donc pour les finances publiques.

A l'image des dispositifs publics déployés pour favoriser l'investissement et l'avènement de la French Tech qui ont vivement démontré leur efficacité, il est aujourd'hui nécessaire d'amender la réglementation en vigueur afin de mieux intégrer les startups de la Tech For Good dans le périmètre des dispositifs existants et d'intégrer des contreparties de transparence aux investissements publics et privés.

En conclusion, l'évolution de la Tech for Good en France ces dernières années est indéniable. La combinaison de l'innovation technologique et de la conscience sociale a donné naissance à un écosystème dynamique où l'impact positif est davantage valorisé qu'auparavant. Cependant, il reste encore du chemin à parcourir pour que ces initiatives soient valorisées au même titre que des projets purement technologiques, puissent passer à l'échelle et transforment ainsi réellement notre société. Cela nécessitera un engagement continu de la part des acteurs publics, privés et de la société dans son ensemble, pour soutenir et faire grandir cette révolution de la Tech for Good.

Le mouvement engagé de la Tech for Good a ainsi fait l'objet d'une attention particulière dans la réalisation de la présente étude « *Ecosystèmes d'innovation tech axés sur les ODD* », dans le cadre d'une initiative européenne visant à développer ces collectifs aux solutions innovantes.



## Tech for Good France

# Introduction

## 1. Un projet européen

Le rapport présenté ci-dessous est issu d'un projet européen collectif : l'**initiative** « **SDG-Driven Innovation Ecosystems** ». Soutenue par le programme Horizon Europe (2021-2027 European Innovation Ecosystems), elle est menée par un consortium de comités de praticiens de la finance à impact appelés « National Advisory Board » en lien avec le [Global Steering Group for Impact Investing](#) (GSG), également partenaire du consortium.

S'appuyant sur le marché en croissance de l'investissement à impact global, le projet vise à élaborer des outils pour développer les écosystèmes des solutions innovantes et technologiques répondant aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Cette étude a également été réalisée par quatre organisations du consortium représentant chacune son pays :

- [Israeli Forum for Impact Economy](#) (IFIE) pour l'Israël ;
- [FAIR](#) pour la France ;
- [Social Impact Agenda per l'Italia](#) (SIA) pour l'Italie ;
- [MAZE Impact](#) pour le Portugal.

De plus, la [European Venture Philanthropy Association](#) (EVPA), réseau européen d'acteurs et experts de l'impact, a aussi été partenaire de ce travail en effectuant les recherches pour l'Estonie, la Lituanie et la Pologne.

L'objectif de ce travail est de sensibiliser et de stimuler les ambitions des parties prenantes au travers de rencontres, études et recommandations pour renforcer les politiques publiques, stratégies d'investissement et coopérations intersectorielles. En parallèle, le projet vise à mesurer l'alignement des écosystèmes « tech » aux ODD afin de soutenir la transition socialement juste, environnementale et numérique. Le projet se déroule en trois phases :

- 1. Etude de dimensionnement à l'échelle d'un pays** : entretiens et recherches sur les écosystèmes nationaux afin d'étudier les forces et faiblesses et de proposer des recommandations ;
- 2. Collecte et synthèse des études pays** : rédaction d'un rapport global identifiant de manière transversale les bonnes pratiques, freins et recommandations pour collaborer dans la mise en place d'outils adaptés au développement de l'écosystème ;
- 3. Feuille de route et engagement des acteurs** : proposition d'une feuille de route concrète présentant un modèle de développement de l'innovation axée sur les ODD, entre partenaires transnationaux et action locale.

Cette étude est le résultat des recherches effectuées par Gabriela de Carvalho, chargée d'étude au sein de l'association FAIR, sur l'état des lieux de l'écosystème d'innovation technologique orientée vers les ODD en France.

## 2. L'innovation sociale et les objectifs de développement durable

Le sujet de l'étude est à la croisée plusieurs chemins : l'innovation technologique et sociale au service des Objectifs de développement durable.

Les Objectifs de développement durables des Nations unies, composés de 17 objectifs, 169 cibles et 232 indicateurs, constituent un cadre de référence et de vision commune des engagements politiques et des stratégies de toute les organisations privées au niveau international. Ainsi, on constate une convergence des objectifs d'impact des bailleurs et des investisseurs autour de ses ODD, qui deviennent un nouveau langage commun pour parler et mesurer son impact. Pourtant, en France, sur le plan professionnel, les Objectifs de développement durable sont peu utilisés comme unité de mesure. Les acteurs de l'écosystème français ont tendance à développer et à utiliser leurs propres outils pour mesurer ou évaluer l'impact.

Au niveau du grand public, les ODD ne sont pas forcément appropriés par la population. En effet, selon un sondage réalisé en 2021 par l'institut YouGov dans le cadre du projet Development Engagement Lab mené par l'University College London et l'Université de Birmingham, seuls 10 % des Français interrogés affirment connaître les ODD et 48% déclarent, au contraire, n'avoir aucune connaissance sur le sujet<sup>1</sup>.

Parallèlement, l'innovation sociale est définie par le conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire comme le fait d'« élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers »<sup>2</sup>. L'innovation sociale numérique (ISN) en est donc un dérivé qui trouve son origine dans le développement des nouvelles technologies. Selon l'Avise, il existe deux typologies de projet d'ISN : « d'une part, des projets dont l'objectif est d'accompagner la transformation et de lutter contre la fracture numérique et d'autre part, des projets qui ont été rendus possibles grâce à des solutions numériques »<sup>3</sup>.

Enfin, la dernière typologie d'activité en lien avec cette étude est les startups, et plus particulièrement les startups à impact. Une startup est définie par bpiFrance comme une « une entreprise nouvelle et innovante à fort potentiel de croissance et de spéculation sur sa valeur future »<sup>4</sup>. De fait, la startup à impact est une entreprise innovante dont l'objet est de répondre à un enjeu social et ou environnemental. Ainsi, l'échantillon sur lequel s'est basée cette étude se trouve entre les catégories précédentes, soit l'innovation sociale numérique et les startups à impact.

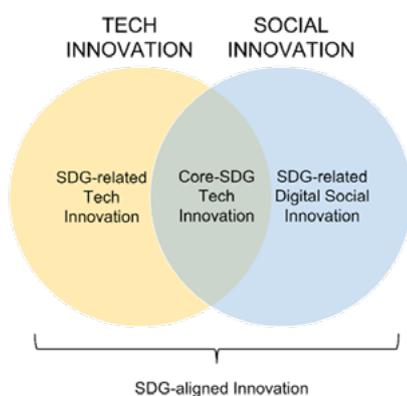


Figure 1. « Scope of the SDG-driven innovation ecosystem », issu du travail collectif du consortium

<sup>1</sup>Focus 2030, Qui connaît les objectifs de développement durable ? Comparaison entre 4 pays industrialisés, 13 février 2023, <https://focus2030.org/Qui-connaît-les-Objectifs-de-développement-durable-Comparaison-entre-4-pays>

<sup>2</sup>Avise, Innovation sociale : de quoi parle-t-on ?, 21 janvier 2021, <https://www.avise.org/decouvrir/innovation-sociale/innovation-sociale-de-quoi-parle-t-on#:~:text=%22L'innovation%20sociale%20consiste%20C3%A0,notamment%20des%20utilisateurs%20et%20usagers>

<sup>3</sup>Avise, Transformations numériques : le numérique comme levier d'innovation sociale, 24 janvier 2019, <https://www.avise.org/articles/transformation-numeriques-le-numerique-comme-levier-dinnovation-sociale>

<sup>4</sup>BpiFrance, Qu'est-ce qu'une startup, <https://bpiFrance-creation.fr/moment-de-vie/quest-ce-quune-startup>

# PARTIE 1 : L'innovation alignée sur les ODD : quelles parties prenantes ?

## 1. Le secteur public

### a. L'engagement politique au niveau étatique

Le sujet de l'innovation est au cœur du premier et du deuxième mandat du Président français Emmanuel Macron. En effet, le gouvernement réalise régulièrement des annonces de soutien aux entrepreneurs agissant dans le secteur de la technologie et de l'innovation. En 2019, Emmanuel Macron avait affiché l'objectif d'atteindre, d'ici 2025, 25 licornes, ces startups de la « tech » valorisées à plus de 1 milliards d'euros<sup>5</sup>. La dernière en date a été faite lors du salon Vivatech du 14 au 17 juin 2023, où le président a annoncé 6 millions d'euros pour les entreprises à impact positif dans l'innovation.

La technologie alignée sur les ODD a, quant à elle, été mise en avant par le gouvernement lors de l'organisation en 2018 du premier sommet *Tech for Good*. Ce sommet n'était pas destiné exclusivement aux entreprises à impact puisqu'il a rassemblé des grandes entreprises, des startups et des ONG.

Par ailleurs, le gouvernement français a affirmé son intérêt pour l'Agenda 2030 pour le développement durable et les 17 ODD. La France a élaboré sa propre feuille de route avec 98 indicateurs spécifiques, en plus des 231 indicateurs globaux, pour suivre les progrès du pays dans la réalisation des 17 ODD. La France était également l'un des premiers pays à présenter son rapport sur la mise en œuvre des ODD lors du Forum politique de haut niveau des Nations unies en juillet 2016.

Toutefois, ces efforts de l'Etat pour intégrer les ODD dans sa politique ne sont pas suffisants. En 2021, le gouvernement français a été déclaré coupable d'inaction et d'incapacité à apporter des solutions à la crise climatique. Le tribunal de Paris a donné neuf mois au gouvernement pour renforcer ses actions et ainsi respecter ses engagements<sup>6</sup>. Le pays est également le seul membre de l'Union européenne à ne pas avoir atteint l'objectif qu'il s'était fixé en matière d'énergies renouvelables pour 2020 : les énergies renouvelables représentaient 19,1 % de sa consommation finale brute d'énergie, ce qui est inférieur à l'objectif de 23 % fixé par une norme européenne de 2009<sup>7</sup>.

### b. L'engagement politique des collectivités

Les collectivités territoriales sont également des acteurs clé pour atteindre les ODD. Certaines municipalités affichent leur volonté politique d'ajouter des stratégies ODD à leurs plans d'action. Cela est par exemple le cas de Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique, une ville de plus de 71 000 habitants qui élabore des plans d'action pour chaque ODD<sup>8</sup>, ou encore Saint-Fons, en Rhône-Alpes, commune de 20 000 habitants située en périphérie de Lyon, dont l'engagement pour les ODD

<sup>5</sup>Geraldine Russel, Maddynews, Emmanuel Macron : « Il faut qu'en 2025, on ait au moins 25 licornes », 17 septembre 2019, <https://www.maddynews.com/2019/09/17/emmanuel-macron-2025-25-licornes/>

<sup>6</sup>Vie-Publique, Réchauffement climatique : l'État condamné pour préjudice écologique, 21 octobre 2021, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/282012-chauffement-climatique-la-france-condamnee-pour-prejudice-ecologique>

<sup>7</sup>Adrien Pécout, Le Monde, Energies renouvelables : la France, seul pays de l'Union européenne à avoir manqué ses objectifs, 31 janvier 2022, [https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/01/31/energies-renouvelables-la-france-seul-pays-de-l-union-europeenne-a-avoir-manque-ses-objec-tifs\\_6111689\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/01/31/energies-renouvelables-la-france-seul-pays-de-l-union-europeenne-a-avoir-manque-ses-objec-tifs_6111689_3234.html)

<sup>8</sup>DDTM 44, SPCD, BST, Chloé Hadida, Collectivités et ODD, Juillet 2021, [https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/50344/327225/file/Plaqueette\\_ODD\\_VF.pdf](https://www.loire-atlantique.gouv.fr/contenu/telechargement/50344/327225/file/Plaqueette_ODD_VF.pdf)

<sup>9</sup>Comité 21 et CEREMA, Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises, Décembre 2019, <http://www.comite21.org/docs/doc-non-mis-en-ligne/2019/guide-oddcollectivites-2019-a4-pap-interactif2.pdf>

trouve son origine dans des débats sur la précarité énergétique<sup>9</sup>. Le Comité 21, ou Comité français pour l'environnement et le développement durable, un réseau d'organisations qui cherche à faire progresser les actions pour le développement durable, a aussi publié un guide pratique pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les autorités et collectivités locales<sup>10</sup>.



On retrouve également cette orientation politique propre à chaque commune autour de leur engagement dans leurs politiques d'achat intégrant les questions de développement durable ou l'innovation technologique alignée sur les ODD. Depuis le 1er janvier 2023, 300 collectivités en France, dont le volume annuel d'achats dépasse 50 millions d'euros, sont obligées d'élaborer un plan avec des objectifs notamment extra-financiers, ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel<sup>11</sup>.

### c. Le soutien public au secteur de l'innovation

L'innovation technologique et sociale alignée sur les ODD est soutenue par des engagements politiques visant à financer l'ensemble du cycle de vie des startups. Néanmoins, il n'existe pas de politiques majeures ni d'opportunités de financement explicitement dédiées à l'innovation technologique liée aux ODD, pas plus qu'il n'y a d'investissements dans la recherche fondamentale et appliquée qui se concentrent uniquement sur les innovations sociales numériques. Cela ne signifie pas pour autant que l'État n'attribue pas de prêts concessionnels pour les entreprises émergentes.



Le plan « France Relance », conçu pour faire face aux répercussions économiques de la pandémie de Covid-19, comprend des mesures d'aide aux entreprises, tout comme son successeur « France 2030 ». Le **Programme d'investissements d'avenir (PIA)**, géré par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et placé sous l'autorité de la Première ministre, a été mis en place par le gouvernement français pour financer des produits innovants et créer des externalités positives en termes de croissance et d'emploi. De 2021 à 2026, le PIA investira 20 milliards d'euros, dont plus de la moitié est utilisée pour soutenir des technologies émergentes et des secteurs prioritaires : technologies numériques, recherche médicale et industries de santé, énergies bas carbone, agriculture durable et souveraineté alimentaire, transport et mobilité durables, éducation numérique, etc. Les mécanismes du PIA visent à créer des passerelles entre la recherche publique et le monde de l'entreprise et à contribuer à la transition écologique grâce à des initiatives telles qu'un fonds d'investissement dédié au domaine des écotechs<sup>12</sup>.

**20 Mds d'€**  
pour soutenir  
les technologies  
émergentes

Par ailleurs, il existe aussi le plan d'investissement « France 2030 », dont le budget de 54 milliards d'euros est destiné au développement de technologies innovantes pour soutenir les transitions verte et numérique, au niveau gouvernemental.



En 2018, l'ADEME Investissement est créée. Société 100 % publique dotée d'un budget de 400 millions d'euros pour investir dans des projets d'infrastructures innovantes dans le secteur de la transition énergétique et écologique<sup>13</sup>, elle disposait également d'une enveloppe estimée à 793 millions d'euros en 2022 pour investir dans l'économie circulaire et la réduction des déchets, l'hydrogène vert, et la tran-

<sup>9</sup>Comité 21 et CEREMA, *Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises*, Décembre 2019, <http://www.comite21.org/docs/doc-non-mis-en-ligne/2019/guide-oddcollectivites-2019-a4-pap-interactif2.pdf>

<sup>10</sup>Ibid.

<sup>11</sup>DGE, *La commande publique : un marché pour les innovations*, septembre 2015, [https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions\\_services/politique-et-enjeux/innovation/commande-publique-achats-innovants-sept-2015.pdf](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/politique-et-enjeux/innovation/commande-publique-achats-innovants-sept-2015.pdf)

<sup>12</sup>Gouvernement.fr, *Le programme d'investissements d'avenir*, 6 septembre 2018, <https://www.gouvernement.fr/le-program-d-inves->

sition énergétique pour les PME<sup>14</sup>.



Last but not least, Bpifrance, banque publique d'investissement détenue par l'Etat français et la Caisse des Dépôts, a pour sa mission de financer et d'accompagner les entreprises dans leurs projets de développement, de transition écologique et énergétique, d'innovation et à l'international. En 2021, elle a investi plus de 6 milliards d'euros dans 8 000 entreprises innovantes et 510 millions d'euros dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire<sup>15</sup>.

**6 Mds d'€**

8000 entreprises innovantes

**510 M d'€**

aux entreprises de l'ESS



**EDOUARD COMBETTE**

Directeur de participations,  
BPI France

« En ayant une activité aussi large, avec des clients aussi divers, trouver une définition de l'impact qui soit applicable à des sociétés du CAC 40 comme à des jeunes en entreprise en amorçage, c'est un vrai défi. »

## 2. Le secteur privé

### a. Les grandes entreprises et les startups

En 2022 :

**1000** +28%

startups à impact

**30 000**

emplois

**8,3 Mds d'€**

de capitaux levés

D'après Dealroom, un agrégateur de données sur les écosystèmes technologiques à travers le monde, environ 150 entreprises en France ont une stratégie dédiée pour investir dans des entreprises technologiques alignées sur les ODD ou dans l'ISN<sup>16</sup>. Du côté du CAC 40, au moins 15 d'entre elles ont des stratégies d'investissement soutenant l'innovation alignées sur les ODD.

En France, l'écosystème de la *tech for good* compterait plus de 4 000 structures spécialisées<sup>17</sup>. Selon une cartographie de France Digitale de 2022, il existerait plus de 1000 startups à impact dans le pays, soit une augmentation de 28 % par rapport à l'année précédente<sup>18</sup>. Elles représentent près de 30 000 emplois pour 8,3 milliards d'euros de capitaux levés. Plus de 80 % d'entre elles affirment que la réalisation des ODD est l'une des principales priorités de leur entreprise, dont pour plus de la moitié, l'environnement est l'enjeu premier.

Il existe un décalage de moyens et de soutien du secteur financier entre startups technologiques innovantes et innovantes et startups à impact. En effet, en 2022, les startups technologiques innovantes ont levé plus de 13,17 milliards d'euros, soit 225 % de plus qu'en 2020 (4,3 milliards d'euros) avec un ticket médian de 15,9 millions d'euros, soit une augmentation de plus de 500 % par rapport à 2021 (environ 2,6 millions d'euros).

**Startups tech innovantes :**

**13,17 Mds d'€**

de capitaux levés  
(+225 % vs 2020)

<sup>14</sup>ADEME, Budget Initial Exercice 2022 - Conseil d'administration du 2 décembre 2021, <https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2021/12/ADEME-Budget-initial-2022.pdf>

<sup>15</sup>Bpifrance, Bpifrance, quels effets sur l'économie en 2021 ?, 30 septembre 2022, <https://www.bpifrance.fr/nos-actualites/bpifrance-quels-effets-sur-leconomie-en-2021>

<sup>16</sup>Database by dealroom.co, Impact & Innovation, Consulté en février 2023, [https://impact.dealroom.co/investors/f/all\\_slug\\_locations/anyof\\_france/investor\\_type/anyof\\_corporate/locations/anyof\\_Europe/tag\\_experience/anyof\\_sustainable%20development%20goals?applyDefaultFilters=true&sort=rounds\\_count\\_all\\_time](https://impact.dealroom.co/investors/f/all_slug_locations/anyof_france/investor_type/anyof_corporate/locations/anyof_Europe/tag_experience/anyof_sustainable%20development%20goals?applyDefaultFilters=true&sort=rounds_count_all_time)

<sup>17</sup>Christophe Greuet, Midi Libre.fr, La Tech for good, ces start-up qui veulent changer la société, 20 novembre 2018, <https://www.midilibre.fr/2018/11/20/la-tech-for-good-ces-start-up-qui-veulent-changer-la-societe.4868897.php>

<sup>18</sup>France Digitale, Mapping des startups françaises à impact, Novembre 2022, <https://francedigitale.org/publications/mapping-startups-impact>

ros)<sup>19</sup>. Ces niveaux d'investissement sans précédent s'expliquent en partie par la volonté des investisseurs de soutenir des innovations stratégiques, ainsi que par la course aux prochaines licornes de la « startup nation » française. Cependant, en parallèle, moins de 19 % des entreprises à impact ont réussi à lever des fonds auprès de capitaux-risqueurs et de fonds d'investissement, contre 46 % des startups traditionnelles<sup>20</sup>.

## b. Les entreprises sociales innovantes, un écosystème unique

L'économie sociale et solidaire est un écosystème essentiel, représentant près de 14 % des emplois privés<sup>21</sup>, et joue un rôle important dans la promotion de l'innovation sociale et numérique. Représentant 10 % du PIB et employant 2,4 millions de personnes, il comprend plus de 200 000 organisations employeuses qui cherchent à concilier solidarité, performance économique et utilité sociale.



Depuis 2014, l'ESS s'appuie sur un cadre juridique concret grâce à l'**agrément ESUS** (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Il permet aux entreprises à fort impact social de bénéficier de réduction d'impôts et de possibilités de financements spécialisés sur ces enjeux, par exemple l'épargne solidaire<sup>22</sup>.

En termes de financement, la Banque de France a estimé à 53,6 milliards d'euros l'encours des prêts aux entreprises de l'ESS en septembre 2022. Entre 2007 et septembre 2022, l'encours des crédits aux structures de l'ESS a connu un taux de croissance annuel moyen de 6,4%, et près de 67% des débiteurs sont des associations et des coopératives<sup>23</sup>.

## c. Les financeurs

La plupart des financeurs de l'innovation technologique alignés sur les ODD ne font pas partie du secteur social mais sont plutôt des fonds d'investissement privés. Ces derniers ont montré un attrait pour les ODD dans leurs actions. En effet, le marché français de l'investissement à impact a augmenté de 28 % pour atteindre 6,1 milliards d'euros en 2021, ce qui représente le taux de croissance le plus élevé depuis 2017<sup>24</sup>. Selon le *Zoom 2022 sur la finance à impact social* publié par FAIR, cette croissance pourrait s'expliquer d'une part par l'accroissement générale des flux de financement et d'autre part par l'arrivée d'acteurs s'identifiant pour la première fois en tant qu'investisseurs d'impact.

De plus, l'agrément ESUS permet aux entrepreneurs sociaux et aux entreprises de rechercher des financements via la finance solidaire : des épargnants choisissant de déposer leur épargne dans des produits investissant dans des projets sociaux et/ou environnementaux. La finance solidaire connaît une croissance continue depuis plusieurs années : en 2022, les encours de l'épargne solidaire s'élevaient à 26,3 milliards d'euros (+7,3% par rapport à l'année précédente) et a généré 841,5 millions d'euros de nouveaux financements solidaires pour soutenir plus de 1 590 projets à impact<sup>25</sup>.

<sup>19</sup>Pierre Berthou, Maddynews.com, 13 milliards d'euros levés en 2022, un chiffre encourageant malgré le contexte, 18 juillet 2023, <https://www.maddynews.com/2023/01/03/13-milliards-euros-leves-2022/>

<sup>20</sup>Jean Moreau, Carenews Pro, La sobriété, une opportunité pour la Tech for Good, 14 septembre 2022, <https://www.carenews.com/carenews-pro/news/la-sobriete-une-opportunit-e-pour-la-tech-for-good>

<sup>21</sup>Economie.gouv.fr, L'économie sociale et solidaire, 16 décembre 2020, <https://www.economie.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire>

<sup>22</sup>Economie.gouv.fr, Economie sociale et solidaire : qu'est-ce que l'agrément « Entreprise solidaire d'utilité social » ?, 5 mai 2022, <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/agrement-entreprise-solidaire-utilite-sociale-ess>

<sup>23</sup>Olivier Garnier, Regards du Conseil Scientifique de FAIR, Le financement bancaire des entreprises de l'ESS au cours de la dernière décennie, Mars 2023, <https://www.finance-fair.org/sites/default/files/2023-04/25ANSD-1.PDF>

<sup>24</sup>FAIR, Zoom 2022 sur la finance solidaire et à impact social, 2022 [https://www.finance-fair.org/sites/default/files/2022-10/Zoom%20sur%20la%20finance%20solidaire%20et%20l%20C3%A0%20impact%20social%202022\\_FAIR\\_0.pdf](https://www.finance-fair.org/sites/default/files/2022-10/Zoom%20sur%20la%20finance%20solidaire%20et%20l%20C3%A0%20impact%20social%202022_FAIR_0.pdf)

<sup>25</sup>Baromètre de la finance solidaire 2023 : [https://www.finance-fair.org/sites/default/files/2023-06/Barom%3%A8tre%20de%20la%20finance%20solidaire%20FAIR%20La%20Croix%202023-2024\\_0.pdf](https://www.finance-fair.org/sites/default/files/2023-06/Barom%3%A8tre%20de%20la%20finance%20solidaire%20FAIR%20La%20Croix%202023-2024_0.pdf)

# La finance solidaire

## EN 2022

En 2022,  
l'épargne  
solidaire  
des français  
collectée...

- via l'épargne salariale solidaire
- via les banques et mutuelles d'assurance
- via l'investissement dans une entreprise solidaire

...a augmenté de  
**1,8 milliard  
d'euros...**



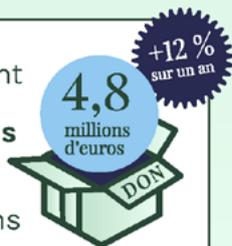
**26,3**  
milliards  
d'euros

...pour atteindre  
**26,3 milliards d'euros**  
au 31/12/2022.

**+7,37%**  
sur un an

Cela représente  
**0,45 %** de l'épargne  
financière des  
français (contre  
0,41 % en 2021) !

... permettant  
de verser  
**4,8 millions  
d'euros** de  
dons à des  
associations



... générant  
**841,5 millions**  
de financements  
solitaires...

**+22%**  
sur un an

... pour soutenir  
plus de  
**1 590** ♥  
projets à impact  
social ou  
environnemental

Ainsi, en 2022, cela représente :

**80**

**institutions de  
microfinance,  
coopératives  
agricoles,  
entreprises  
sociales...**  
promouvant  
l'accès aux biens  
et services  
essentiels  
financés dans  
**les PED\***

\*PED : Pays en  
développement

**1 440**

nouvelles  
**personnes  
relogées** dans  
l'année



**8 381**

foyers  
supplémentaires  
**alimentés en  
électricité  
renouvelable**  
(l'équivalent  
d'une ville  
comme Cognac)



**1 559**

**hectares**  
d'agriculture  
biologique  
(l'équivalent de  
**2 227** terrains de  
football)

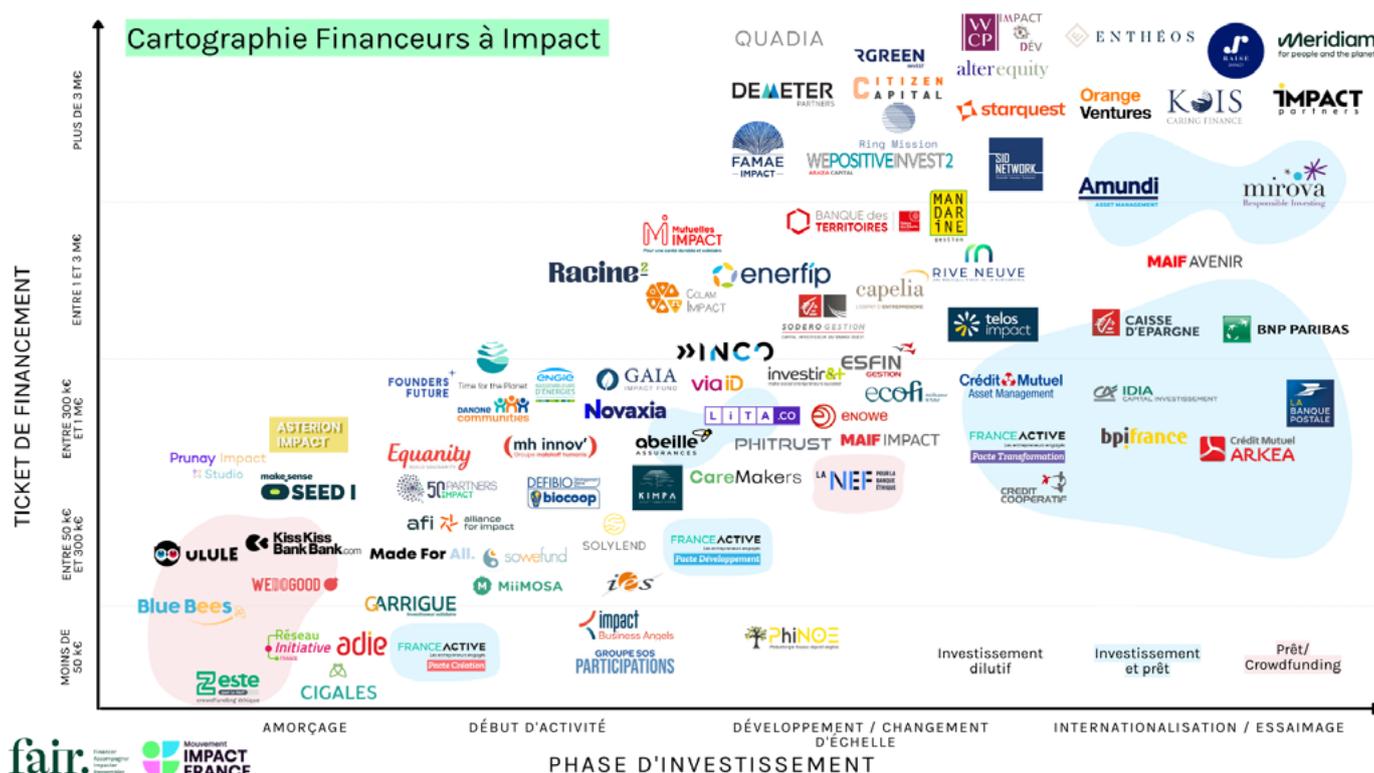


et **91** agriculteurs  
soutenus dans  
l'année

Source : chiffres consolidés par l'Observatoire de la finance à impact social  
de FAIR au 31/12/2022. [www.finance-fair.org](http://www.finance-fair.org)

**fair.** Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler

La cartographie des financeurs à impact créée par FAIR et le Mouvement Impact France, dans le contexte des Universités d'Eté de l'Economie de Demain (UEED) 2022, fournit un panorama de l'écosystème de financement à impact en France<sup>26</sup>.



### THIMOTHÉE METZ

Chargé d'investissement, INCO

« Il faut des financeurs pour soutenir l'entreprise à chaque étape de son développement : des financeurs en amorçage pour lancer le projet, des financeurs en accélération pour accélérer son développement et des financeurs du changement d'échelle pour encore plus la structurer et étendre son activité »



### ANTOINE MICHEL

Partner, Investir&+ et Mutuelles Impact

« Il y a un très fort développement, voire une accélération, du nombre d'entrepreneurs qui ont envie de développer des projets qui ont du sens, qui ont une utilité sociale et environnementale. A un moment, il n'y avait plus trop d'argent disponible et pas assez de projets. Il semblerait qu'aujourd'hui, ça s'équilibre »

## d. Les réseaux de professionnels

Les organisations composant l'écosystème de l'innovation sociale et technologique, au service des ODD, peuvent se réunir au sein de réseaux nationaux pour échanger sur leurs sujets communs.

Il est notamment possible d'évoquer les accélérateurs et les incubateurs comme acteurs importants. Les incubateurs ont commencé à fleurir en France à partir de 1999 grâce à la loi Allègre sur l'innovation et la recherche, offrant aux chercheurs la possibilité de créer des entreprises

<sup>26</sup>La cartographie a été réalisée sur la base de volontariat des organisations présentes, participant aux rencontres financeurs-porteurs de projet lors des UEED en 2022 : <https://www.finance-fair.org/fr/cartographie-financeurs-impact-social>

innovantes<sup>27</sup>. Sur environ 220 incubateurs, plus de 50 sont alignés sur les ODD et dédiés à l'impact social et environnemental<sup>28</sup>. Ces structures de soutien offrent généralement aux jeunes entreprises un encadrement et des conseils, un accès à un écosystème de partenaires et des espaces de travail. Plusieurs écoles de commerce de premier plan telles que l'ES-SEC, HEC Paris et emlyon ont développé leurs propres incubateurs et programmes d'accélération.

**Près de 25 %**

des incubateurs alignés sur les ODD et dédiés à l'impact

Autre typologie d'acteurs agissant en réseaux : les réseaux de professionnels du secteur. Sur le sujet de l'innovation au service des ODD, il est possible d'en distinguer trois majeurs en France :

- Le **Social Good Accelerator**, réseau engagé dans la transition numérique des acteurs de l'économie sociale, à l'origine d'une étude sur la coopération entre les organisations d'utilité sociale et les organisations technologiques dans l'UE<sup>29</sup>
- Le **Mouvement Impact France**, réunissant sous son égide les entrepreneurs sociaux et les acteurs du réseau Tech for Good
- **France Digitale**, association représentant plus de 1 800 entrepreneurs et investisseurs numériques français, et à l'origine d'une cartographie des startups à impact en France<sup>30</sup>.

## e. Les universitaires et intermédiaires

Plusieurs universités et écoles françaises soutiennent des projets universitaires autour du développement durable. Elles sont notamment signataires de l'accord des Nations unies sur les ODD<sup>31</sup>. Parmi les exemples de projets soutenus par une école de commerce, il est possible de citer la Kedge Business School ayant développé un outil appelé Sulitest pour aider les organisations et les individus à contribuer aux ODD<sup>32</sup>. Cet outil, conçu pour mesurer et améliorer les connaissances en matière de développement durable, permet aussi aux établissements de l'enseignement supérieur de collecter des données et de sensibiliser les étudiants, les professeurs et le personnel aux ODD.

De plus, une initiative volontaire des PRME (*Principles for Responsible Management Education*), soutenue par l'ONU, qui cherche à aligner les écoles de commerce sur le travail du Pacte mondial de l'ONU y compris les ODD, est signée par 43 institutions académiques en France<sup>33</sup>.

Il est indéniable qu'un certain engagement a également lieu au sein des étudiants : en 2018, un mouvement baptisé *Pour un réveil écologique* a vu le jour, accompagné d'un manifeste signé par plus de 30 000 étudiants de plus de 400 établissements d'enseignement supérieur, appelant à l'accélération de la transition socio-écologique dans les institutions académiques<sup>34</sup>. En 2022, des étudiants diplômés d'AgroParisTech, un établissement d'enseignement de pointe en sciences de la vie et en agronomie, ont appelé leurs camarades à renoncer aux offres d'emploi dans l'agro-industrie et ont dénoncé une « éducation qui nous pousse à participer à la dévastation sociale et écologique en cours »<sup>35</sup>.

<sup>27</sup>Legifrance.gouv.fr, LOI no 99-587 du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche (1), <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000759583>

<sup>28</sup>Impact Track et Les Horizons, *Les incubateurs à impact au service de l'innovation sociale*, <https://impacttrack.org/fr/blog/les-incubateurs-a-impact-au-service-de-l-innovation-sociale/>

<sup>29</sup>Social Good Accelerator, *Identifier les besoins numériques dans l'économie sociale*, <https://socialgoodaccelerator.eu/fr/research-p1/>

<sup>30</sup>France Digitale, *Mapping des startups françaises à impact*, Novembre 2022, <https://francedigitale.org/publications/mapping-startups-impact>

<sup>31</sup>EAUC - the alliance for sustainability leadership in education, *Annual SDG Accord Report 2021 Progress towards the Global Goals in the University and College sector*, 2021, [https://www.sustainabilityexchange.ac.uk/files/sdg\\_accord\\_report\\_-\\_2021.pdf](https://www.sustainabilityexchange.ac.uk/files/sdg_accord_report_-_2021.pdf)

<sup>32</sup>Plus d'informations sur le site : <https://www.sulitest.org/>

<sup>33</sup>Plus d'informations sur les signataires des PRME : <https://www.unprme.org/search?title=&country=206436>

<sup>34</sup>Plus d'informations sur l'initiative : <https://pour-un-reveil-ecologique.org/fr/>

<sup>35</sup>Marina Fabre Soundron, Novethic, *Des étudiants d'AgroParisTech appellent à « désertier » l'agro-industrie en pleine remise de diplôme*, 11 mai 2022, <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/agriculture/isr-rse/des-etudiants-d-agroparistech-appellent-a-desertier-l-agro-industrie-en-pleine-remise-de-diplome-150785.html>

# PARTIE 2 : Analyse de l'écosystème Tech français aligné aux ODD

Après cette présentation de l'écosystème et à l'aide de l'étude des entretiens réalisés avec des entrepreneurs, chercheurs, et acteurs de ce marché, une analyse des forces et faiblesses de l'innovation technologique au service des ODD en France peut être réalisée.

## 1. Les forces de l'écosystème



### Un écosystème dynamique

D'après l'Indice européen de l'innovation sociale numérique basé sur le dynamisme des villes, Paris, arrive au cinquième rang dans la présence d'éléments favorables permettant l'établissement, la croissance et le maintien sur du long terme d'initiatives d'innovation sociale numérique dans l'Union européenne<sup>36</sup>.

Les parties prenantes interrogées considèrent en effet **l'écosystème ISN français comme dynamique, actif et globalement bien structuré**, offrant un espace et des opportunités pour l'émergence de nouveaux acteurs (incubateurs, accélérateurs, investisseurs à impact). Le contexte français est également considéré comme plutôt favorable à l'émergence d'entreprises en général, et spécifiquement d'entreprises à impact. Bien qu'elles ne communiquent pas explicitement sur les ODD, de nombreuses entreprises innovantes à travers le pays les intègrent via la notion d'impact sur des thèmes tels que l'économie circulaire, les infrastructures résilientes, le développement des énergies renouvelables et l'entrepreneuriat durable.



#### ALIZÉE LOZAC'HMEUR

Co-fondatrice et Directrice du Développement, makesense

« Il y a un dynamisme, une volonté de travailler ensemble sur le sujet de l'impact »



### Une prise de conscience générale

Les participants à cette recherche ressentent également une **prise de conscience générale de l'importance des ISN** et des solutions qui produisent des externalités positives. Les entreprises multinationales agissent sur le sujet aussi au regard de l'accroissement des conversations sur l'ESG, la durabilité et la responsabilité sociale des entreprises<sup>37</sup>.

Par ailleurs, il est de plus en plus courant que les fonds d'investissement classiques créent de nouveaux véhicules orientés vers l'impact ou repositionnent leurs fonds existants vers le financement de solutions socio-environnementales. Une importance est notamment accordée à la publication de données extra-financières.



### Une politique nationale sur les sujets d'innovation technologique

Une **priorité politique pour le développement de l'innovation est portée par la Présidence Macron**. Le gouvernement a consacré beaucoup de moyens et de ressources au développement de La French Tech, une initiative lancée en 2013 pour la promotion et l'émergence de startups performantes. En complément, la « French Tech » a développé un programme spécifique aux startups de la transition écologique : la « French Tech Green20 ».

<sup>36</sup>Plus d'information sur « The European Digital Social Innovation Index (EDSII) » : <https://www.nesta.org.uk/data-visualisation-and-interactive/european-digital-social-innovation-index/>

<sup>37</sup>Christophe Thibierge, The Choice, The case of Danone does not show that ESG and profitability concerns are incompatible, 12 octobre 2021, <https://the-choice.escp.eu/tl-dr/the-case-of-danone-does-not-show-that-esg-and-profitability-concerns-are-incompatible/>

De plus, le législateur agit également sur la mise en place de **réglementations relatives à l'impact**, notamment environnemental, favorisant indirectement l'émergence de nouveaux marchés, de nouvelles solutions et de nouveaux acteurs en faveur des ODD. Par exemple, la loi contre le gaspillage alimentaire promulguée en 2016 oblige les entreprises à donner leurs invendus alimentaires ou à les transformer en aliments pour animaux<sup>38</sup>. Cette politique a permis la concrétisation de nombreuses entreprises innovantes œuvrant en faveur de l'ODD 2, assurer la sécurité alimentaire.

### Une réglementation européenne normative

Enfin, les **règlements récemment adoptés en Europe** ont contribué à promouvoir les critères extra-financiers des entreprises et des investisseurs. Un des derniers en date : le règlement européen sur l'information financière durable (SFDR) a défini des catégories de produits financiers, dont l'article 8 (produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales) et l'article 9 (produits qui ont un objectif d'investissement durable). Cette réglementation impose aux fonds d'investissement de fournir les données et publier les résultats pour se déclarer article 8 ou article 9.



#### COLINE LEFEBVRE

Directrice des opérations Impact & Accélération, La Ruche

« Ce qui manque réellement, c'est un référentiel commun »



#### HÉLÈNE SANANIKONE

Fondatrice, Good Finance Co

« La réglementation des indicateurs extra-financiers ça évolue principalement au niveau européen »

## 2. Les obstacles rencontrés par l'écosystème



### Le paradoxe de la startup à impact : à la croisée de deux mondes

La première conclusion issue des entretiens est qu'il semble **difficile pour certains acteurs de l'écosystème de concilier un modèle d'entreprise axé sur l'hypercroissance**, attendu par les bailleurs de fonds, **avec une mission axée sur l'impact**. Aujourd'hui, les critères d'évaluation du succès d'une startup se concentrent presque exclusivement sur le montant des fonds levés et la valorisation de l'entreprise qui en résulte. Les acteurs alignés sur les ODD n'ont pas nécessairement cet objectif de croissance rapide et vont dans le sens inverse d'investisseurs se positionnant sur des sorties au bout de cinq à sept ans. Les options de financement des projets se réduisent donc, et particulièrement pour les entreprises en amorçage et avec un objectif social, qui ont plus de difficulté à lever des fonds.

Il existe des entreprises dotées de modèles économiques différents et alternatifs. Six d'entre elles, des coopératives innovantes, se sont regroupées en 2021 pour former les Licoornes dans l'objectif de construire et de donner de la visibilité à un modèle économique coopératif et démocratique<sup>39</sup>.



#### JEANNE BRETECHER

Présidente & Directrice, Social Good Accelerator

« Les grands gagnants de la tech for good, aujourd'hui, ce sont les ESUS qui arrivent à naviguer à la fois sur le marché de la tech et les enjeux sociaux [...]. Ceux qui, par militantisme, ont choisi des modèles non lucratifs ou coopératifs, ont plus de difficulté à trouver des soutiens financiers »

<sup>38</sup>Legifrance.gouv.fr, LOI n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire (1), <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000032036289/>

<sup>39</sup>Plus d'informations sur les Licoornes : <https://www.licoornes.coop/>



### ANTOINE MICHEL

Partner, Investir&+ et Mutuelles Impact

« C'est plus difficile pour un projet à impact social d'avoir une rentabilité équivalente aux standards du marché du private equity. »



### La faiblesse des financements pour l'amorçage

Un deuxième obstacle auquel doit faire l'écosystème français de l'innovation alignée sur les ODD est le manque d'**investissements de pré-amorçage et d'amorçage**, et plus particulièrement pour les projets ayant un impact social. S'il est vrai qu'il y a un dispositif important de subventions, d'aides au démarrage et à la croissance d'une entreprise, ces options de financement sont pour la plupart ad hoc, et n'apportent pas un soutien significatif à long terme.

Par ailleurs, les fonds d'investissement peuvent préférer avoir un portefeuille plus réduit afin d'assurer un suivi rapproché des projets qu'ils soutiennent et, de fait, les investissements minimums réalisés dépassent l'amorçage (300-500 k€).

Les startups en phase de démarrage, dont les besoins de financement sont importants et le risque élevé, tentent leur chance auprès de *business angels*, dont certains sont dédiés au financement de l'entrepreneuriat à impact en France. Ces *business angels*, ainsi que tout autre investisseur particulier, peuvent profiter de la loi Madelin, qui permet aux financeurs investissant dans des PME non cotées en phase d'amorçage de bénéficier d'un crédit d'impôt de 25 % du montant investi.



### ALIZÉE LOZAC'HMEUR

Co-fondatrice et Directrice du Développement, makesense

« Le financement en seed et early-stage est essentiel pour lancer son projet et pourtant c'est le plus compliqué à trouver en France »



### L'absence d'un cadre commun d'évaluation de l'impact

Enfin, l'**absence d'un cadre commun** pour définir et rendre compte les projets de l'innovation technologique alignée sur les ODD est également un point de blocage régulièrement mentionné. De fait, il apparaît que chaque structure financière ou accompagnatrice (société d'investissement, incubateur, intermédiaire) interrogée élabore sa propre méthode d'évaluation de l'impact.



### CHARLOTTE LAFONT

Principal du fonds Ring Mission, Ring Capital

« Les indicateurs sont encore assez hétéroclites entre les fonds d'impact, mais je pense qu'il y a un vrai sujet d'harmonisation nécessaire pour crédibiliser, simplifier et améliorer l'accessibilité de ces sujets »



## PARTIE 3 : Recommandations

A l'issue des réflexions abordées lors de ce rapport et des entretiens réalisés, nous proposons trois recommandations pour permettre à l'écosystème de l'innovation technologique alignée sur les ODD de se développer.

### 1. Développer des fonds de pré-amorçage et d'amorçage pour les entreprises alignées sur les ODD :

De tels fonds sont généralement difficiles à mettre en place et sont encore plus rares lorsqu'il s'agit de financer l'innovation sociale numérique. Davantage de ressources doivent être consacrées à cette période de développement des structures.

### 2. Créer un cadre réglementaire incitatif :

Il n'existe actuellement aucun statut particulier pour les entreprises de la ISN/Tech for Good. A titre de comparaison, le statut de « jeune entreprise innovante » et le crédit d'impôt recherche en France sont deux mécanismes avantageux pour les entreprises afin de bénéficier d'exonérations fiscales et soutenir la recherche et développement. Il n'existe cependant pas, pour les startups à impact, d'incitation similaire à l'innovation au sens large ou axée sur les ODD.



**KENZA TAHRI**  
Directrice Plaidoyer,  
Mouvement Associatif  
France

« Un de nos axes forts de plaidoyer consiste à proposer que les dispositifs de soutien à l'innovation, qui ciblent aujourd'hui essentiellement les entreprises du monde de la tech puissent également soutenir le financement de l'innovation sociale et environnementale et de la tech for good »

Lors de la campagne présidentielle de 2022, la candidate socialiste Anne Hidalgo avait pour proposition de réformer le crédit impôt recherche (CIR) pour financer l'innovation sociale. En effet, les entreprises qui engagent des dépenses de recherche fondamentale et de développement expérimental peuvent bénéficier du CIR en les déduisant de leur impôt sous certaines conditions. Toutefois, l'innovation sociale n'est pas incluse dans la définition fiscale de référence. De plus, certaines structures de l'ESS ne sont pas fiscalisées (telles que les associations ou les fondations) et ne peuvent donc pas bénéficier d'aide à l'innovation<sup>40</sup>. Il serait intéressant de s'inspirer du CIR et de l'ouvrir aux structures de l'ESS ou de le remplacer par des financements directs.



<sup>40</sup>ESS France, Réformer le crédit impôt recherche pour financer l'innovation sociale, Mars 2022, <https://www.ess-france.org/system/files/2022-03/Fiche-D%C3%A9cryptage%231-CIR.pdf>

### 3. Promouvoir un modèle commun d'évaluation extra-financière :

Les acteurs de la technologie et de l'innovation sociale numérique ont déjà une obligation de reporting extra-financier, soit dans un objectif d'évaluation de leur service/produit auprès de leurs clients, soit car les investisseurs, notamment à impact, le demandent. Toutefois, il n'existe pas en France de reporting d'impact adapté et utilisé par l'ensemble de l'écosystème tech for good, et encore moins aligné sur les ODD. D'autres secteurs peuvent servir d'inspiration pour le développement de nouveaux outils.

Il existe des initiatives, comme celle de *UN SDSN, SDG Impact Assessment Tool*<sup>41</sup>, qui mettent à disposition des ressources, à destination de types d'organisations professionnelles et de la recherche, pour essayer d'évaluer quantitativement l'atteinte de chacun des cibles des ODD. De plus, les organisations de microfinance se sont spécialisées dans la gestion de la performance sociale en lien avec les ODD, telles que l'association CERISE dont l'outil MetODD-SDG prend pour base de calcul les ODD.

## Suite du rapport et perspectives

Après avoir présenté l'écosystème français de l'innovation technologique alignée sur les ODD, le rapport suivant réalisé par le Global Steering Group for Impact Investment, présente les conclusions réalisées à partir des rapports des écosystèmes du Portugal, de l'Italie, de l'Israël, de l'Estonie, de la Lituanie et de la Pologne.

L'objectif de ce travail commun, soutenu par Horizon Europe, est de proposer une méthodologie globale, en libre accès, pour étudier le dynamisme de son écosystème, afin de le sensibiliser et le stimuler.

Suite à ce rapport, la suite du projet visera à réaliser une feuille de route concrète présentant un modèle de développement de l'innovation axée sur les ODD, entre partenariats transnationaux et action locale.

**Bonne lecture !**

<sup>41</sup>SDSN Northern Europe and the Gothenburg Centre for Sustainable Development at Chalmers University of Technology and the University of Gothenburg, *SDG Impact Assessment Tool*, Octobre 2020, [https://irp-cdn.multiscreensite.com/be6d1d56/files/uploaded/SDG-Impact-Assessment-Tool-Guide-1-0\\_final\\_ver02\\_mini.pdf](https://irp-cdn.multiscreensite.com/be6d1d56/files/uploaded/SDG-Impact-Assessment-Tool-Guide-1-0_final_ver02_mini.pdf)

# fair.

Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler

[finance-fair.org](https://finance-fair.org)

 /FAIR.label.finansol

 @Label\_Finansol

 /company/fair-label-finansol

 @label.finansol

34 bis rue Vignon, 75009 PARIS

Association loi 1901 à but non lucratif  
n°SIRET : 820 923 423 00025